



FREDON
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

39 Rue Alexandre Blanc
84000 AVIGNON
Tel : 04 90 27 26 70
www.fredon.fr/paca

Siret : 393 962 089 00024
Ape : 9411Z / Statut juridique : 8420
N° formation : 93 84 03100 84
N° agrément conseil : PA01014
N°TVA : FR61393962089

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

1^{er} réseau au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes.



MAIRIE
PLACE JULES PELLISSIER
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Avignon, le 04/10/2024

Réf. courrier : **Rapport de visite n° RVCCP13_24_039**
Suivi par : ARCANGIOLI Dominique
Poste : 06.85.09.41.65
Email : leplatane@wanadoo.fr

Objet : **Chancre coloré**

Monsieur le Maire,

Le chancre coloré est une maladie spécifique au platane, virulente et contagieuse. Elle est due à un **champignon, *Ceratocystis platani*, qui provoque chaque année en PACA la mort de centaines de platanes.** Dans le but de limiter la propagation de cette maladie et afin d'organiser la lutte en région PACA, l'arrêté ministériel modifié du 22 décembre 2015 rend la lutte obligatoire contre cette maladie. Sur certaines zones où l'éradication de *Ceratocystis platani* n'est plus jugée possible c'est le règlement d'exécution (UE) 2022/1629 de la commission du 21 septembre 2022 qui s'applique et définit les mesures d'enrayement à mettre en œuvre.

Le territoire de la commune est situé en zone infectée d'une zone délimitée d'enrayement, et est donc soumis aux mesures suivantes :

- La mise en œuvre **des mesures de prophylaxie** afin d'empêcher la dissémination de ce parasite depuis un site contaminé vers des zones indemnes (désinfection des outils de taille et des engins de terrassement avant et après toute intervention et entre chaque platane, interdiction de déplacer la terre d'un site contaminé).
- **L'enlèvement des platanes contaminés par le chancre coloré** avant la période de végétation suivante.

A titre d'information et compte tenu de la possibilité de contamination par les soudures racinaires existantes entre les platanes, les platanes situés à proximité des platanes contaminés sont considérés potentiellement contaminés. L'abattage des platanes potentiellement contaminés ainsi que le dessouchage est conseillé afin de limiter l'extension de la maladie.

Dans le respect des directives définies dans l'arrêté ministériel, **un plan de surveillance** est mené par le **personnel du GDON de Marseille** sous le contrôle de la **FREDON Paca seul Organisme à Vocation Sanitaire** reconnue par les services de l'état (Ministère de l'Agriculture).

Dans le cadre de cette surveillance, nous vous informons que **des platanes concernés par les mesures de lutte** ont été identifiés (marquage des arbres à la peinture verte sauf inaccessibilité) **sur votre propriété** (voir précisions ci-jointes).

Suite à ce constat, une notification de mesures administratives vous sera très prochainement adressée par le Service Régional de l'Alimentation. Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

FREDON PACA
Coordinateur Technique Chancre Coloré du Platane
Romain Caillard

GDON de Marseille
Le Président
Pascal AMYOT



Référence courrier : RVCCP13_24_039



Références et localisation des platanes

Les platanes concernés sont marqués à la peinture verte sur le tronc (sauf inaccessibilité)

- Les platanes contaminés (« cérato » et « mort cérato ») ont été identifiés par un double trait de peinture verte
- Les platanes « potentiels » (voisins immédiats des précédents) ont été identifiés par un simple trait de peinture verte

Il(s) se situe(nt) sur la (les) parcelle(s) suivante(s) :

COMMUNE DE : SAINT-REMY-DE-PROVENCE

N° RV	N° Foyer	Section	Parcelle	Nb d'arbres Total	Nb atteints	Nb potentiels	N° Analyse	N° Plan correspondant
RVCCP13_24_039	13_24_077	EI	Avenue Pelissier	6	1	5	2024PA3P6045	1

Plan N° 1 – SAINT-REMY-DE-PROVENCE - Avenue Pelissier
Les platanes concernés par ce rapport sont délimités par un trait violet. Les platanes en rouge doivent être abattus.



Glossaire

Sain : platane indemne de chancre coloré.

Potentiel : platane ne présentant pas de symptôme de chancre coloré mais potentiellement contaminé.

Cerato : platane atteint de chancre coloré.

Mort cerato : platane mort atteint du chancre coloré.

Vallis : platane résistant Vallis Clausa (nom commercial : Platanor).

Légende des cartes

Type de représentation :

● 1 platane — alignement ■ surface

Code couleur selon l'état sanitaire :

● sain	— sain	■ sain
● cerato	— cerato	■ cerato
● mort cerato	— mort cerato	■ mort cerato
● potentiel	— potentiel	■ potentiel
● mort divers	— mort divers	■ mort divers

Zone de 35m :



Autres indications :

◇ vallis

□ □ vallis

◆ ◆ vallis



Agréé par le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, par le Ministère de l'Ecologie

Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-RhôneSécurité Alimentaire - Hydrologie - Agronomie - Environnement - Biologie Médicale - Biologie vétérinaire
Prévention - Dépistage - Contrôle - Conseil et Formation au service de la Santé et de l'EnvironnementTechnopôle de Château-Gombert - 29, rue Joliot-Curie - CS60006 - 13455 Marseille cedex 13
Tél. : 04 13 31 90 00 - Fax : 04 13 31 90 14 - lda13@departement13.fr
Siret : 221 300 015 01914Accréditation N°1-1290
(portée disponible sur www.cofrac.fr)**RAPPORT D'ANALYSES**Identification du producteur ou du bénéficiaire

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

DESTINATAIRE

FREDON PACA ANTENNE AVIGNON

39 rue Alexandre Blanc

84000 AVIGNON

Date de réception : 02/10/2024

N° échantillon : V.2024.564-1-1

Réf. Client : 2024PA3P6045

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON : *Platanus x acerifolia*

T°C de l'échantillon à réception	: Ambiante	Type de lot	: Surveillance
Date de prélèvement	: 02/10/2024		
Analysé le	: 04/10/2024	Pays d'origine	: France
Inspecteur	: ARCANGIOLI Dominique	Matrice	: Bois

Nom de la commune du lieu de prélèvement	: SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Complément lieu de prélèvement	: AU PELISSIER 26D SAINT-REMY-DE-PROVENCE

RESULTATS**MYCOLOGIE VEGETALE**

Analyse	Méthode	Principe	Résultat
Détection de <i>Ceratocystis platani</i> (agent du chancre coloré du platane)	MOA 015	Piégeage biologique	POSITIF

COMMENTAIRE(S) :

Marseille, le 17/10/2024

Corinne HAMPARTZOUMIAN
Adjoint au Chef de Service
Laboratoire de Contrôle Sanitaire
Agronomie et Environnement

Référence laboratoire : V.2024.564-1-1

Page 1 / 1

Le rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation. (*) paramètre non couvert par l'accréditation. (§) paramètre sous-traité. Les résultats sont rendus sans tenir compte des incertitudes liées à l'analyse. Ces incertitudes sont consultables sur demande au laboratoire. Les informations en italique ont été transmises par le client. Le LDA13 s'exonère de toute responsabilité concernant ces informations.

